

# Quand les infirmier(e)s algologues analysent la classification de la pratique des soins infirmiers

AFEDI Nord Belgique  
Bruxelles - 10 mars 2016

Qu'est-ce l'algologie ?

&

Développement des activités de  
l'infirmier(e) algologue  
de 2005 à nos jours

# L'algologie est la science de la douleur

- Elle commence aux USA après la 2ème guerre mondiale : Dr Bonica
- Années 80 :
  - Premier centre de gestion de la douleur chronique en Belgique
  - Pas encore de rôle infirmier spécifique pour la gestion de la douleur
- Années 90 :
  - Vers un hôpital sans douleur
  - 1ère définition du rôle infirmier : collaborateur et éducateur

PRISE EN CHARGE GLOBALE DU PATIENT



# Historique des projets douleur en Belgique

|            | Consultations ambulatoires  | Fonction transversale adulte   | Fonction transversale enfant                            | Recherche                                |
|------------|---|--|---|--|
| Avant 2005 | Initiatives institutionnelles, « Vers un hôpital sans douleur », Livre blanc, ...   |  |   |  |
| 2005       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 CRMDC (3<sup>ème</sup> ligne)</li> </ul> Centres de Référence Multidisciplinaires de la Douleur Chronique                    |  | 13 hôpitaux; projet national douleur aiguë de l'enfant  |  |
| 2009       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 CRMDC (3<sup>ème</sup> ligne)</li> <li>• 36 EMD (2<sup>ème</sup> ligne)</li> </ul> Equipes Multidisciplinaires de la douleur | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 73 FA</li> </ul> Fonctions Algologiques                                   | 13 hôpitaux ; projet national douleur aiguë de l'enfant | 1 équipe de Recherche Interuniversitaire |
| 2013       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 35 CMTDC</li> </ul> Centres Multidisciplinaires de Traitement de la Douleur Chronique  | <i>Par hôpital</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 EAM</li> </ul> Equipe Algologique Multidisciplinaire | 13 hôpitaux; projet national douleur de l'enfant        | Comité d'accompagnement                  |

# Activités infirmières : Equipe Algologique Multidisciplinaire

## Activités institutionnelles : vis à vis des pairs

- Sensibilisation, formation, accompagnement
- Gestion de projets :
  - création de documents, brochures,... à l'attention des soignants et des patients
  - mise en place de moyens (non) pharmacologiques pour prévention D+ induite par les soins
- Participation aux réunions de concertation avec les différents acteurs de l'hôpital
- Relevé d'activités annuelles pour le SPF

## Activités cliniques: auprès du patient

PEC de situation complexe : évaluation, information, éducation, accompagnement

## Activités extra-muros

- Contact avec les médecins traitants, maison de repos, soins à domicile, centre de revalidation
- Collaboration avec CMTDC
- Collaboration avec équipe multidisciplinaire pédiatrique
- Enseignement

# Le fil conducteur des EAM

## Eviter la chronicisation de la douleur

- Éviter des douleurs induites
- Repérer, évaluer, participer au traitement d'une douleur aiguë
- Détecter les patients à haut risque de chronicisation et les orienter vers une prise en charge personnalisée

## Soutenir l'équipe de 1ère ligne pour la gestion de situations complexes

### Exemples :

- patient lombalgique chronique hospitalisé pour intervention chirurgicale
- patient amputé (trauma)
- ...

# Activités infirmières dans un CMTDC

## Activités cliniques : auprès du patient ⇒ Consultations infirmières

- Evaluation : échelle, journalier de la D+,...
- Information : brochures, douleur, modèle bio-psycho-social,...
- Éducation : groupe psycho-éducatif, individuel, TENS,...
- Accompagnement

## Activités institutionnelles

- Réunion multidisciplinaire : vision en soins infirmiers de la situation du patient
- Collaboration avec l'équipe algologique
- Collaboration avec l'unité d'hospitalisation (4 lits)
- Relevé d'activités annuelles pour le SPF

## Activités extra-muros

- Collaboration avec équipes algologiques d'autres hôpitaux
- Collaboration avec médecin généraliste, infirmiers à domicile, maison de repos et de soins,...
- Enseignement

# Le fil conducteur

- Approche bio-psycho-sociale
- Prise en charge multidisciplinaire
- Apprendre à mieux vivre avec sa douleur
- Améliorer la qualité de vie : familiale, sociale, professionnelle,...
- Maximiser l'autonomie du patient : réduction du recours aux soins de santé, optimisation du traitement médicamenteux,...



# Le Groupe des Infirmier(e)s Francophones Douleur

- 2009 : création, reconnu comme « Professional Interest group » de la BPS, un chapitre de l'IASP ⇒ 15 membres se réunissant plusieurs fois / an
- Objectifs
  - Favoriser partage et échanges d'expériences
  - Sortir de l'isolement
  - Devenir un interlocuteur reconnu et concerté
  - Contribuer au développement d'une approche bio psycho sociale
- 2014 :
  - Devient asbl
  - Membre de l'UGIB et de l'acn



## 15 Membres effectifs

Aguilera Diaz Bégonia, *CHR Huy*  
Bouffieux Anne, *CHR Namur*  
Chard'homme Nadine, *UCL St Luc*  
De Bue Pascale, *UCL Mont Godinne*  
Gallo Vincenzo, *CH EpiCURA, Hornu*  
Georgette Viviane, *UCL Mont Godinne*  
Gilbert Chantal, *ULB Erasme*  
Lassoie Delphine, *CHUPMB Mons*

Lecocq Martine, *Chwapi Tournai*  
Marteau Valérie, *Vivalia Libramont*  
Pape Steve, *soins à domicile Mouscron*  
Pirenne Agnès, *Vivalia Arlon*  
Schommer Marie-Claire, *CHC Liège*  
Vanderheyden Sophie, *UCL St Luc*  
Wouters Bernadette, *HE L de Vinci*



**acn** Conseil d'administration  
& assemblée générale

Chard'homme N.  
Vanderheyden S. (*Suppléante*)



**UGIB** Conseil d'administration  
Vanderheyden S.  
Chard'homme N. (*Suppléante*)



**BPS** Membre du bureau

Schommer M-C

**PIG** Professional Interest Group de la BPS

2 Coordinatrices  
Chard'homme N.  
Marteau V.

3 Membres  
Gilbert C.  
Schommer M-C  
Vanderheyden S.

Organigramme établi en décembre 2015

# AR liste des titres professionnels particuliers et qualifications professionnelles (2006)

## Article 1er.

La liste des titres professionnels particuliers pour les titulaires du diplôme ou du titre d'infirmier gradué ou de bachelier en soins infirmiers s'établit comme suit :

1. infirmier spécialisé en pédiatrie et néonatalogie;
2. infirmier spécialisé en santé mentale et psychiatrie;
3. infirmier spécialisé en santé publique;
4. infirmier spécialisé en gériatrie;
5. infirmier spécialisé en soins intensifs et d'urgence;
6. infirmier spécialisé en oncologie;
7. infirmier spécialisé en imagerie médicale;
8. infirmier spécialisé en stomathérapie et soins de plaies;
9. infirmier spécialisé en assistance opératoire et instrumentation;
10. infirmier spécialisé comme perfusionniste;
11. infirmier spécialisé en anesthésie.

## Art. 2.

La liste des qualifications professionnelles particulières pour les titulaires du diplôme ou du titre d'infirmier gradué, les bacheliers en soins infirmiers, les titulaires du diplôme de « verpleegkunde » et les titulaires du brevet ou du titre d'infirmier, s'établit comme suit :

1. infirmier ayant une expertise particulière en santé mentale et psychiatrie;
2. infirmier ayant une expertise particulière en gériatrie;
3. infirmier ayant une expertise particulière en soins de plaies;
4. infirmier ayant une expertise particulière en soins palliatifs;
5. infirmier ayant une expertise particulière en diabétologie;
6. infirmière ayant une expertise particulière en évaluation et traitement de la douleur.

**! Pas d'arrêté d'exécution pour notre qualification!**

# Profil de fonction infirmier algologue

## *Première étape réalisée au GFD*

- Rédaction basée sur :
  - Recherches bibliographiques
  - Brainstorming et partage d'outils
  - Liste actes infirmiers en Belgique
  - Retour de congrès
  - Expériences de terrain
  - Expériences à l'étranger
- En collaboration avec les homologues néerlandophones : Netwerk Vlaamse Pijnverpleegkundigen
- Publication dans un rapport de recherche mené par le SPF Santé Publique et 4 universités en 2011



# Liste de prestations techniques de soins infirmiers AR 78 et douleur

B1 ne requérant pas de prescription

**pas de prestation technique dans le domaine de la douleur**



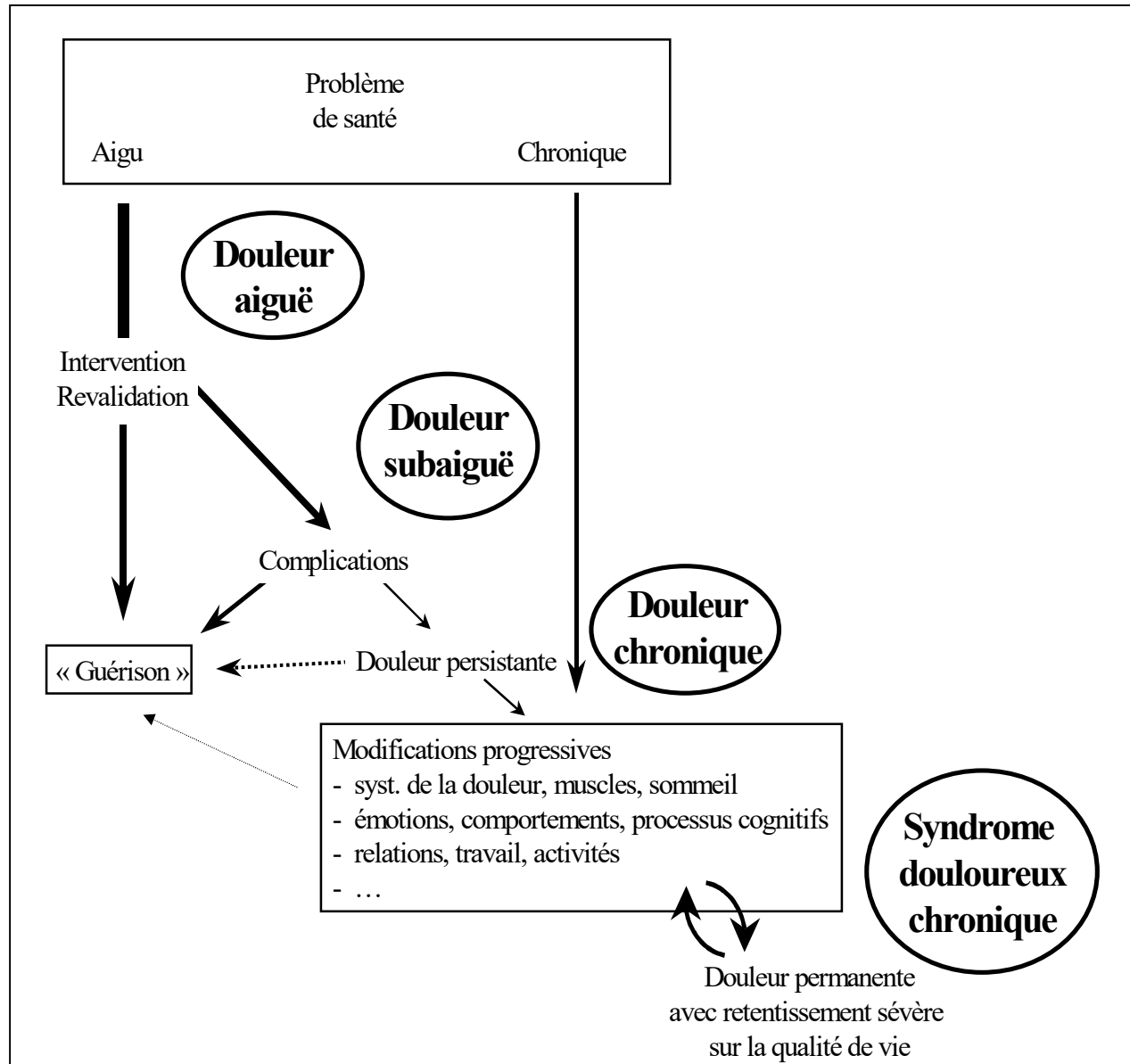
B2 requérant une prescription médicale

- Thérapie utilisant la chaleur et le froid
- Administration des médicaments par les différentes voies
- Préparation et administration d'une dose d'entretien

médicamenteuse au moyen d'un cathéter épidural, intrathécal, intraventriculaire, dans le plexus, placé par le médecin dans le but de réaliser une analgésie chez le patient



# La douleur concerne tous les patients et tous les secteurs d'activité



Quelles sont les interventions en soins infirmiers réalisées par un infirmier(e) algologue ?



# Classification des interventions en soins infirmiers : CISI/NIC

## *2ème étape réalisée au GIFD*

- 5° édition américaine a été traduite en français par l'AFEDI (Association Francophone Européenne des Diagnostics, Interventions et Résultats Infirmiers) en 2010
- Elle comprend 542 interventions en soins infirmiers
- Chaque intervention possède un titre, une définition, une liste d'activités en soins infirmiers
- Une **liste d'interventions de soins infirmiers en algologie** a été rédigée par les auteurs du livre (Mc CLOSKEY- DOCHTERMAN J., BULECHEK G., BUTCHER H. )



# Méthodologie

- Chaque intervention a été analysée afin de la classer dans les catégories suivantes
  - Réalisée par l'infirmier(e) algologue
  - Réalisée partiellement par l'infirmier(e) algologue
  - Nécessite une formation complémentaire
  - En collaboration avec d'autres professionnels de la santé
- Analyse sur base de la législation en vigueur et la pratique professionnelle de l'infirmier(e) algologue
- Le GIFD a rédigé une liste reprenant **55 interventions supplémentaires** pouvant être réalisés par l'infirmier(e) algologue
  - Même méthodologie d'analyse



## En quelques chiffres ...

### 542 interventions en soins infirmiers :

- Interventions de soins infirmiers en algologie : 53
- Interventions supplémentaires identifiées par le GIFD : 55

### Total de 108 interventions analysées :

- 36 par l'infirmier(e)algologue
- 32 partiellement réalisées par l'infirmier(e) algologue
- 11 avec formation complémentaire
- 29 en collaboration avec d'autres professionnels de la santé

# 55 interventions supplémentaires

Affirmation de soi /Entraînement à l'affirmation de soi

Anxiété / diminution de l'anxiété

Anxiété / technique d'apaisement

Autohypnose / facilitation de l'autohypnose

Comportement / modification du comportement

Comportement / modification du comportement : aptitudes sociales

Amélioration de la conscience de soi

Constipation /conduite à tenir en présence de constipation ou d'un fécalome

Consultation / consultation psycho-sociale

Consultation téléphonique

Stimulation cutanée

Aide à la déculpabilisation

Aide dans l'organisation et l'entretien du domicile

**Ecoute active**

**Education / enseignement à un groupe**

**Développement des compétences d'une équipe**

**Insufflation d'espoir**

**Incitation à faire de l'exercice : étirement**

**Incitation à faire de l'exercice : renforcement musculaire**

**Thérapie par l'exercice : équilibre**

**Thérapie par l'exercice : maîtrise musculaire**

**Thérapie par l'exercice : marche**

**Thérapie par l'exercice : souplesse articulaire**

**Mobilisation des ressources familiales**

**Soutien à la famille**

**Gestion de l'humeur**

**Hypnose**

**Amélioration de l'image corporelle**

**Administration de médicaments par voie cutanée**

**Administration de médicaments par voie entérale**

**Administration de médicaments par voie intramusculaire**

**Administration de médicaments par voie intraveineuse**

**Administration de médicaments par voie nasale**

**Administration de médicaments par voie orale**

**Administration de médicaments par voie péridurale ou intrathécale**

**Administration de médicaments par voie rectale**

**Administration de médicaments par voie sous-cutanée**

**Coordination du traitement médicamenteux**

**Gestion de la médication**

**Conduite à tenir lors des nausées**

**Orientation dans le réseau de la santé et de la sécurité sociale**

**Aide au changement souhaité par le patient**

**Conduite à tenir en cas de prurit**

**Elargissement du réseau de soutien**

**Gestion de la sédation**

**Amélioration du sommeil**

**Soutien psychologique**

**Prévention du suicide**

**Soutien par téléphone**

**Aromathérapie**

**Art-thérapie**

**Thérapie de groupe**

**Thérapie par le jeu**

**Rédaction de transmissions**

**Conduite à tenir lors des vomissements**

# Exemple de l'analyse des interventions de soins infirmiers de la classification internationale

| Soins infirmiers en algologie                         | N° Page | N° Fiche | Réalisée par l'infirmier(e) algologue | Réalisée partiellement par l'infirmier(e) algologue | Réalisée par l'infirmier(e) algologue avec une formation complémentaire | Non spécifique et rôle en collaboration |
|---|---------|----------|---------------------------------------|---|---|---|
| Administration d'analgésiques                         | 155-156 | 2210     | X                                     |   |   |   |
| Administration d'un analgésique par voie intrathécale | 157-158 | 2214     |                                       | X   |   |   |
| Administration de médicaments                         | 515     | 2300     |                                       | X   |   |   |
| Aide à l'analgésie contrôlée par le patient(PCA)      | 154     | 2400     |                                       | X   |   |   |
| Aide à la prise de décisions                          | 256     | 5250     | X                                     |   |   |   |

# Exemple de l'analyse des interventions supplémentaires identifiées par le GIFD

| Interventions en soins infirmiers                       | N° Page | N° Fiche | Réalisée par l'infirmier(e) algologue | Réalisée partiellement par l'infirmier(e) algologue | Réalisée par l'infirmier(e) algologue avec une formation complémentaire | Non spécifique et rôle en collaboration |
|---|---------|----------|---------------------------------------|---|---|---|
| Affirmation de soi /Entraînement à l'affirmation de soi | 135     | 4340     | X                                     |   |   |   |
| Anxiété / diminution de l'anxiété                       | 162     | 5820     | X                                     |   |   |   |
| Anxiété / technique d'apaisement                        | 163     | 5880     |                                       |   |   | X                                       |
| Autohypnose / facilitation de l'autohypnose             | 170     | 5922     |                                       |   | X   |   |
| Comportement / modification du comportement             | 226-227 | 4360     |                                       | X   |   |   |

# Interventions réalisées par l'infirmier(e) algologue

## Liste p 971/972 (22)

- Administration des antalgiques
- Aide à la prise de décisions
- Aide apportée aux médecin
- Amélioration de l'estime de soi
- Application de chaud ou de froid
- Case management
- Conduite à tenir devant la douleur
- Conférence de soins multidisciplinaire
- Coordination du traitement médicamenteux
- Détermination d'objectifs communs
- Distraction
- Education à la santé
- Evaluation d'un produit
- Gestion de la médication
- Groupe de soutien
- Humour
- Information: intervention au traitement
- Négociation d'un contrat avec le patient
- Planification de la sortie
- Recueil de données de recherche
- Surveillance de la réglementation sanitaire
- Surveillance de la qualité

## Ajout du GIFD (14)

- Affirmation de soi/Entraînement à l'affirmation de soi
- Anxiété/diminution de l'anxiété
- Amélioration de la conscience de soi
- Constipation/ Conduite à tenir en présence de constipation ou d'un fécalome
- Consultation téléphonique
- Ecoute active
- Mobilisation des ressources familiales
- Gestion de la médication
- Aide au changement souhaité par le patient
- Elargissement du réseau de soutien
- Soutien psychologique
- Soutien par téléphone
- Thérapie de groupe
- Rédaction de transmissions



# Administration d'analgésique

## Définition

**Utilisation d'agents pharmacologiques pour réduire ou éliminer la douleur**

## Activités

- Déterminer la localisation de la douleur, ses caractéristiques, son type et son intensité avant d'administrer un médicament.
- Se référer à la prescription médicale pour connaître le médicament à employer, la posologie et la fréquence d'administration
- Vérifier dans son passé médical si patient présente des allergies à des médicaments.
- Evaluer la capacité du patient à participer au choix de l'analgésique, de la voie d'administration et du dosage, et l'impliquer, si nécessaire
- Choisir l'analgésique approprié, ou la combinaison d'analgésiques lorsque plus d'un produit est prescrit.
- Etablir une sélection d'analgésiques (narcotiques, non narcotiques, anti-inflammatoires non stéroïdiens) selon le type et l'intensité de la douleur
- Choisir l'analgésique, la voie d'administration et la posologie les plus appropriés pour obtenir l'analgésie optimale.
- Choisir la voie intraveineuse plutôt que la voie intramusculaire dans le cas d'un médicament administré fréquemment, lorsque cela est possible.

- Remplir les formulaires liés à l'emploi des narcotiques, selon les protocoles de l'institution.
- Vérifier les signes vitaux avant et après la première administration d'un narcotique ou si des signes inhabituels apparaissent.
- Assurer le bien-être du patient, lui faire pratiquer des activités de relaxation, pour faciliter l'action des analgésiques.
- Administrer les analgésiques de façon continue, afin d'éviter les variations extrêmes dans l'analgésie, en particulier quand la douleur est intense.
- Créer des attentes réalistes quant à l'efficacité des analgésiques afin d'obtenir les meilleures réactions possibles de la part du patient.
- Administrer des analgésiques adjuvants ou d'autres médicaments, si nécessaire, afin de potentialiser l'effet de l'analgésique.
- Envisager la possibilité d'administrer des analgésiques en perfusion intraveineuse continue, seuls ou en concomitance avec des doses d'opiacés injectés en bolus, pour maintenir les niveaux sériques.
- Mettre en place les mesures de sécurité nécessaires pour le patient qui reçoit des analgésiques narcotiques, si nécessaire.
- Conseiller au patient de faire la demande de l'analgésique si besoin avant que la douleur ne devienne trop intense
- Informer le patient que l'absorption d'un narcotique peut entraîner, durant les 2 ou 3 premières journées d'utilisation, une somnolence qui disparaîtra par la suite.

- Corriger les idées fausses du patient ou de ses proches concernant les analgésiques, en particulier les opiacés (ex : dépendance, risques de surdosage)
- Evaluer fréquemment et régulièrement les effets de l'analgésique après chaque administration, particulièrement après les premières doses ; surveiller également les signes et les symptômes d'effets secondaires (ex : dépression respiratoire, nausées et vomissements, bouche sèche, constipation).
- Consigner les réactions à l'analgésique et les effets secondaires.
- Evaluer et consigner l'état de sédation des patients qui reçoivent des opiacés.
- Prendre les mesures visant à diminuer les effets secondaires dus à l'analgésique (tels que la constipation ou l'irritation gastrique)
- Collaborer avec le médecin en émettant des recommandations spécifiques quant aux équivalences analgésiques, si des changements de médicament, de posologie ou de voie d'administration s'avèrent nécessaires.
- Renseigner le patient sur l'utilisation des analgésiques, sur les moyens de diminuer les effets secondaires et sur les attentes quant à sa participation aux décisions à prendre pour réduire sa douleur

# Interventions réalisées partiellement par l'infirmier(e) algologue

## Liste p 971/972 (12)

- Administration d'un analgésique par voie intrathécale
- Administration de médicaments
- Aide à l'analgésie contrôlée par le patient (PCA)
- Amélioration de la capacité d'adaptation
- Augmentation du sentiment d'efficacité personnelle
- Echanges d'informations relatives aux soins de santé
- Education : médication prescrite
- Electrostimulation transcutanée
- Incitation à faire de l'exercice
- Limitation de la dépense énergétique
- Soins à un patient sous sédation
- Toucher

## Ajout du GIFD (20)

- Comportement / modification du comportement
- Comportement / modification du comportement : aptitudes sociales
- Constipation / Conduite à tenir en présence de constipation ou d'un fécalome
- Consultation / consultation psychosociale
- Stimulation cutanée
- Aide à la déculpabilisation
- Education : enseignement à un groupe
- Développement des compétences d'une équipe
- Insufflation d'espoir
- Thérapie par l'exercice : équilibre
- Thérapie par l'exercice : maîtrise musculaire
- Thérapie par l'exercice : marche
- Thérapie par l'exercice : souplesse articulaire
- Soutien à la famille
- Gestion de l'humeur
- Amélioration de l'image corporelle
- Conduite à tenir lors des nausées
- Orientation dans le réseau de la santé et de la sécurité sociale
- Gestion de la sédation
- Conduite à tenir lors des vomissements

# Commentaires pour justifier les actions non réalisées

## *Exemples*

- Sur base de la législation belge
  - Aider le patient à régler le débit de perfusion approprié sur le dispositif (PCA)
  - Dans l'administration par voie intrathécale, modifier le dosage des antalgiques, vérifier la localisation du cathéter sont des actes médicaux (anesthésiste)
- Sur base de l'expérience professionnelle des infirmier(e)s algologue en Belgique
  - Envisager la possibilité d'utiliser la rétroaction biologique (biofeedback) pour augmenter la prise de confiance du patient face aux changements apportés à son
  - Etudier la possibilité de stimuler les points d'acupuncture, si nécessaire
- Sur base de l'approche interdisciplinaire recommandée pour la gestion de la douleur
  - Aider le patient à se fixer des objectifs à court et à long terme en ce qui a trait à son programme d'exercices
- Sur base de la fonction transversale des infirmier(e)s algologues
  - Administrer les médicaments régulateurs de l'humeur

# Education : médication prescrite

| <i>Actions pour lesquelles le GIFD n'est pas d'accord</i>   | <i>Justifications</i>   |
|---|---|
| Apprendre au patient comment faire remplir son ordonnance, si nécessaire  | L'ordonnance relève de la compétence médicale. Néanmoins l'infirmier(e) peut informer le patient sur les modalités de prescription (séance de kinésithérapie, location de matériel,...) |
| Avertir le patient des risques associés à la prise d'un médicament dont la date de péremption est dépassée  | Cette activité relève du rôle du pharmacien   |
| Fournir des informations sur les programmes ou les organisations grâce auxquels on peut se procurer les médicaments et les instruments à moindre coût | Cette activité relève du rôle du pharmacien et / ou de l'assistante sociale   |

# Education : enseignement à un groupe

| <i>Actions pour lesquelles le GIFD n'est pas d'accord</i>   | <i>Justifications</i>   |
|---|---|
| <p>Etablir une description de tâches pour un coordonnateur chargé de l'éducation du patient</p> <p>Choisir un coordonnateur</p> | <p>L'infirmier(e) algologue peut formuler ses attentes par rapport aux tâches d'un coordonnateur chargé de l'éducation du patient.</p> <p>Il peut également donner son avis concernant le choix de ce coordonnateur.</p> <p>Ce poste de coordonnateur chargé de l'éducation du patient est envisagé dans beaucoup d'institutions hospitalières.</p> |

# Conduite à tenir en présence de constipation ou d'un fécalome

| <i>Actions pour lesquelles le GIFD n'est pas d'accord</i>                  | <i>Justifications</i>  |
|--|--|
| Enseigner au patient comment retirer les selles manuellement si nécessaire | L'AR du 18/06/1990 comprend en B1 (=prestation ne requérant pas de prescription médicale) l'enlèvement manuel de fécalome L'infirmier(e) algologue a une fonction transversale et est donc moins confrontée à réaliser l'enseignement de ce geste que les infirmières des unités de soins. |



# Interventions de l'infirmier(e) algologue nécessitant une formation complémentaire

## Liste p 971/972 (7)

- Massage
- Méditation
- Musicothérapie
- Relaxation musculaire progressive
- Thérapie par la relaxation
- Toucher thérapeutique
- Visualisation

## Ajout du GIFD (4)

- Auto-hypnose
- Hypnose
- Aromathérapie
- Art Thérapie

# Interventions de l'infirmier(e) algologue nécessitant une formation complémentaire

Autohypnose et facilitation à l'autohypnose (p 170) (5922)

Hypnose (p 459- 460) (5920)

Massage (p 507) (1480)

Relaxation musculaire progressive (p 685) (1460)

Thérapie par la relaxation (p 686) (6040)

Visualisation (p 687) (6000)

Aromathérapie (p 759) (1330)

Art thérapie (p 760) (4330)

Musicothérapie (p 763) (4400)

Toucher thérapeutique (p 777) (5465)

Ces activités, qui font partie des traitements non médicamenteux de la douleur, nécessitent une formation spécifique.

Néanmoins, ces pratiques semblent relever de l'exercice d'autres professionnels de la santé. L'accès pour les infirmier(e)s est limité selon les centres de formation.

Il est impératif de délimiter le cadre de pratique de ces interventions.

Méditation (p 538) (5960)

Cette activité pourrait être réalisée par l'infirmier(e) algologue moyennant une formation reconnue et validée scientifiquement et ce, dans un cadre professionnel bien déterminé.

# Interventions de l'infirmier(e) algologue réalisées en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire

## Liste p 971-972 (12)

- Aide opératoire
- Aménagement du milieu ambiant : bien être
- Autorisation de prise en charge
- Biofeedback (rétroaction biologique)
- Contrôle de l'infection
- Orientation vers un autre soignant ou un autre établissement
- Préparation à la chirurgie
- Soins à un mourant
- Soins requis par un dispositif d'accès veineux
- Soutien spirituel
- Surveillance
- Vérification des substances contrôlées

## Ajout du GIFD (17)

- Anxiété / Technique d'apaisement
- Aide dans l'organisation et l'entretien du domicile
- Incitation à faire de l'exercice : étirement
- Incitation à faire de l'exercice : renforcement musculaire
- Administration de médicaments par voie cutanée
- Administration de médicaments par voie entérale
- Administration de médicaments par voie intramusculaires
- Administration de médicaments par voie intraveineuse
- Administration de médicaments par voie nasale
- Administration par voie orale
- Administration de médicaments par voie péridurale ou intrathécale
- Administration de médicaments par voie rectale
- Administration de médicaments par voie sous cutanée
- Coordination du traitement médicamenteux
- Conduite à tenir en cas de prurit
- Amélioration du sommeil
- Thérapie par le jeu

# *Amélioration du sommeil*

Amélioration du sommeil (p 731) (1850)

L'infirmier(e) algologue peut réaliser cette activité seule ou en collaboration avec les infirmier(e)s des unités de soins et le médecin.

Des groupes thérapeutiques autour des troubles du sommeil peuvent être réalisés par les infirmier(e)s algologues

# *Administration par voie cutanée*

Administration de médicaments par voie cutanée (p 518) (2316)

L'infirmier(e) algologue a un rôle d'éducation pour l'application et l'utilisation correcte des médicaments antalgiques par voie cutanée. Il collabore ou administre les traitements antalgiques spécifiques nécessitant l'application en milieu hospitalier

# Difficultés du travail

- Temps nécessaire à l'analyse
- Organisation et motivation des groupes de travail

# Intérêts de ce travail

- Permettre à l'infirmier(e) algologue de préciser sa pratique, les attentes de son exercice, la définition de son rôle
- Meilleure identification des activités cliniques réalisées par les infirmiers algologues
- Valable pour l'infirmier(e) algologue débutant(e) ou déjà en fonction
- Augmenter la visibilité et la reconnaissance de la spécificité professionnelle
- Rédaction d'un dossier de reconnaissance légale de la qualification particulière en algologie
- Partage d'expériences
- Discussion de notre pratique professionnelle

# Références bibliographiques

- Classification des Interventions de soins infirmiers, G.M.Bulechek, H.K.Butcher, J.McCloskey Dochterman, traduction française de la 5<sup>e</sup> édition américaine par l'AFEDI sous la direction de T.M. Célis-Géradin, Masson, 2010
- « Le modèle biopsychosocial : beaucoup plus qu'un supplément d'empathie », A Berquin, Revue Médicale Suisse 2010;6:1511-1513 ou sur <http://rms.medhyg.ch/numero-258-page-1511.htm>
- Législation belge
- 18 juin 1990 – Arrêté royal portant fixation de la liste des prestations techniques de soins infirmiers et de la liste des actes pouvant être confiés par un médecin à des praticiens de l'art infirmier, ainsi que des modalités d'exécution relatives à ces prestations et à ces actes et des conditions de qualification auxquelles les praticiens doivent répondre
- 27 SEPTEMBRE 2006. -Arrêté royal établissant la liste des titres professionnels particuliers et des qualifications professionnelles particulières pour les praticiens de l'art infirmier
- 18 JUILLET 2012. — Arrêté ministériel modifiant la liste jointe à l'arrêté royal du 21 décembre 2001 fixant les procédures, délais et conditions en matière d'intervention de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités dans le coût des spécialités pharmaceutiques
- AVRIL 2013 – Circulaire concernant la réforme dans la prise en charge de la douleur au sein des hôpitaux : mise en place d'une équipe algologique multidisciplinaire dans tous les hôpitaux et appel à candidature centre multidisciplinaire de traitement de la douleur chronique
- Avis d'expert : Maître B. Parmentier (avocat) pour nos interventions en lien avec la maltraitance



# Questions réponses

